

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018, À 19 H 15
À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent
	Alexandra Dumont	membre enseignant
	Mélanie Charest	membre enseignant
	Julie Émond	membre du personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre du service de garde
	Annabelle Paquin	membre de la communauté (Maison des jeunes)
MM	Sébastien Boucher	membre parent
	Dany Houde	membre parent
	Bruno Talbot	membre parent (membre de l'OPP et remplaçant Julie Michaud)
	Steve Turmel	membre parent
	Marc Poulin	directeur de l'école

Était absentes :

Mme	Réjeanne Beaulieu	commissaire
	Aline Beudet	membre de la communauté (Maison des Grands parents)

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion
Le quorum est atteint. Ouverture de la réunion à 19 h 15
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
M. Boucher procède à la lecture du projet d'ordre du jour.
M. Houde en propose l'adoption. Adopté à l'unanimité.
3. Intervention du public

Aucune intervention

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2018
Les membres ayant reçu le procès-verbal par courriel, la lecture n'est pas faite en réunion.
Mme Julie Émond propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2018

5.1 Budget initial école et service de garde : réponse aux questions et adoption

Cet élément avait été remis car les membres désiraient consulter le budget et poser des questions à M. Poulin avant d'adopter le budget initial. Les membres font un retour sur le budget et les points qui nécessitaient des éclaircissements. Le point dépenses pour activités sportives et culturelles sera éclairci lors de la présentation du budget révisé. M. Poulin mentionne que la valeur des surplus budgétaires provenant de la désinstitutionnalisation des deux écoles n'est actuellement pas disponible.

Le budget initial est donc adopté.

Proposé par M. Houde. Adopté à l'unanimité.

5.2 Secrétariat

Pour cette année, les membres parents du CÉ prendront le rôle de secrétaire à tour de rôle. M. Boucher mentionne à M. Poulin que la direction devra porter action afin de régler cette situation pour l'an prochain.

5.3 Résolution pour fermeture de compte

La fermeture du compte nécessite 2 signatures. Il est proposé par le trésorier de faire un chèque à la Commission scolaire et de procéder à la fermeture du compte par la suite. M. Turmel règlera la situation avant le prochain CÉ.

6. Documents lancés en consultation

6.1 Critères d'inscription

M. Poulin explique le document. Ce document présente le statu quo en ce qui a trait à Sainte-Geneviève.

Il est proposé par M. Talbot que le CÉ soit en accord sans modification. Adopté à l'unanimité.

6.2 Listes des écoles et leur aire de dessertes – formulaire et résolution

M. Poulin explique le document; statu quo avec cependant changement de dénomination des écoles désinstitutionnalisées.

Il est proposé par M. Turmel que le CÉ soit en accord sans modification. Adopté à l'unanimité.

6.3 Plan triennal – formulaire et résolution

M. Poulin explique le document. Les balises du MEES seront utilisées en ce qui a trait aux locaux utilisés par le service de garde. Il n'y a pas de changement pour Ste-Geneviève. Il est proposé par Mme Fournier que le CÉ soit en accord sans modification. Adopté à l'unanimité.

6.4 Dépôt pour information seulement – cadre d'organisation des services éducatifs

M. Poulin explique le document et il est déposé pour information aux CÉ. Pour Sainte-Geneviève, modification à la page 4 en ce qui a trait à la classe de maternelle 4 ans. Le conseil n'a pas de décision à prendre.

7 Budget du conseil d'établissement – adoption

Le trésorier mentionne qu'en date de ce jour, il reste un solde de 1346 \$ dans le compte, lequel sera divisé en 2 suite à la désinstitutionalisation de l'école Ste-Geneviève et Notre-Dame de Foy. Le montant à recevoir pour l'année 2018-2019 n'est pas encore fixé.

Il est suggéré que le montant soit utilisé pour les projets spéciaux comme dans les années antérieures. Le budget sera adopté lorsque le montant exact sera connu.

8 Chandail Inisport – suivi de la démarche

Mme Fournier nous informe qu'il existe des entreprises en ligne qui peuvent graver le logo de l'école sur l'objet de son choix. Le coût serait assumé par les parents et non par l'école. Elle fera des recherches pour des entreprises francophones.

9 Projet éducatif – 1^e rencontre

M. Poulin indique que la première rencontre aura lieu en janvier 2019. Un avis officiel sera transmis aux membres de ce comité.

10 Campagne de financement

M. Poulin donne les résultats de la campagne de financement. Le montant est de 1095,30\$ en profits réalisés et de 1308,10\$ en contributions des parents.

11 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

M. Poulin explique le plan contre la violence et l'intimidation. L'école a l'obligation de mettre en place un plan et d'appliquer ce plan. Les résultats des données par niveau sont dévoilés. M. Poulin explique les résultats.

Les résultats de l'an dernier ayant démontré que la cour d'école était un lieu propice à l'intimidation. Mme Bédard mentionne que le service de garde a aménagé des aires de jeux spécifiques pour plusieurs activités (hockey, construction de neige...). Le SDG a procédé à l'achat d'articles afin de rendre ces différentes activités possible.

M. Boucher mentionne que les résultats recueillis portant sur l'intimidation devraient comprendre le lieu où la potentielle intimidation a eu lieu.

Il est proposé par M. Houde que le plan de lutte soit approuvé tel que présenté. Proposition adoptée à l'unanimité.

12 Sorties éducatives

12.1 Sorties à approuver

M. Poulin énumère aux membres du CÉ des sorties éducatives lesquelles doivent être approuvées

12.1.1 Sortie 4^e et 5^e année du 11 décembre : déjà approuvée

12.1.2 Activité 2^e et 6^e année – projet Zip-Vite 11 décembre : déjà approuvée

12.1.3 Animation ZOOM Nature pour 3^e et 3^e-4^e 22 janvier

Il est proposé par Émilie Fournier que les sorties éducatives soient toutes approuvées. Proposition adoptée à l'unanimité.

12.2 Projet Rennes de Noël

Marie-Line Cloutier ayant réalisé un projet bi-générationnel (enfants et grands-parents), elle dépose une demande d'appui, 60\$, pour l'achat de matériel servant à la confection des Rennes.

Il est proposé par Émilie Fournier que le CÉ appuie le projet de Mme Cloutier. Adoptée à l'unanimité.

13 Sondage pour anglais intensif en 6^e année – retour de consultation des parents

M. Boucher explique les démarches et les raisons qui ont donné lieu à une consultation par voie de sondage auprès des parents de l'école. Les résultats du sondage sont dévoilés. Les parents sont pour à 95% et contre 5%.

M. Poulin présente le sondage fait auprès des enseignants. Sur un total de 15 enseignants, 11 sont contre, 3 sont pour et il y a une abstention.

Les principaux motifs de refus sont : les élèves en difficultés d'apprentissage et l'apprentissage d'une langue supplémentaire pour les élèves allophones.

Les membres discutent du résultat du sondage et du projet. Les membres parents sont d'avis qu'un programme d'anglais intensif en 6^e année à Ste-Geneviève est essentiel, et ce, pour les raisons suivantes :

- plus de 80 % des élèves de la commission scolaire des Découvreurs suivent actuellement un programme d'anglais intensif ;
- les données indiquent que l'anglais intensif est favorable pour l'apprentissage et même pour les enfants en difficulté et les nouveaux arrivant;
- de plus en plus les écoles secondaires adaptent leur programme en conséquence;
- l'absence de ce programme est un élément négatif sur la fréquentation de l'école car plusieurs enfants du secteur fréquentent d'autres écoles, notamment pour avoir accès à un programme d'anglais intensif.

Pour les raisons ci-dessus mentionnées, M. Boucher propose ce qui suit :

- Considérant que la commission scolaire a permis aux écoles du Versant de se désinstitutionnaliser afin de refléter leurs propres réalités;
- Considérant que le sondage d'intérêt est clairement favorable à 95 % à l'implantation d'un tel programme;
- Considérant que certains parents de 5^e année nous ont mentionné le désir de transférer leurs enfants dans des écoles qui offrent l'anglais intensif;
- Considérant que plus de 80% des élèves de la commission scolaire suivent actuellement le programme d'anglais intensif;
- Considérant que les statistiques d'implantation de ce type de programme sont favorables à l'ensemble des élèves qui y participent;
- Considérant que les élèves qui ne suivent pas ce programme sont devenus une minorité;

Il est proposé que le CE de Ste-Geneviève informe la commission scolaire du désir d'implanter le programme d'enseignement de l'anglais intensif au début de l'année scolaire 2019-2020.

•
Il est proposé par M. Houde que M. Poulin agisse comme directeur de scrutin, la personne témoin sera Mme Paquin, membre de la communauté. Adopté à l'unanimité.

Un vote secret a lieu.

La résolution est adoptée à la majorité des membres.

14 Informations

14.1 De la présidence : M. Boucher transmet une invitation du président de la commission scolaire, Alain Fortier, à assister au conseil des commissaires du 18 décembre prochain. Une présentation du PEVR 2018-2022 aura lieu.

14.2 De la direction : pas d'informations spécifiques

14.3 Du délégué au comité de parents : pas d'informations spécifiques.

15 Correspondance

Pas de correspondance

16 Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

17 Levée de l'assemblée

M. Turmel propose la levée de l'assemblée à 22h15

Adopté à l'unanimité.

Sébastien Boucher
Président

Marc Poulin
Directeur